

ANALYSE RAPIDE DU GENRE SUR LE POUVOIR ET LA PARTICIPATION

-Région de Ségou, Mali



PROJET GENRE+II

Renforcement de la résilience climatique, de la cohésion sociale et de l'égalité des sexes à Ségou, Mali

Lindsay Alexander, Haoua Coulibaly,
Oumar Quedraogo

Mars 2023



SOMMAIRE

ABBREVIATIONS	1
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	2
1 INTRODUCTION	7
1.1 OBJECTIFS DU RGA-P	8
1.2 METHODOLOGIE	8
1.3 CONTEXTE GENERAL	9
2 PRINCIPALES CONCLUSIONS DE LA RECHERCHE PRIMAIRE RGA-P	14
2.1 STRUCTURES DE GOUVERNANCE, DE PRISE DE DECISION ET DE RESPONSABILITE DANS LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET DES CONFLITS.....	14
2.2 PARTICIPATION ET LEADERSHIP DES FEMMES	16
2.3 ORGANISATIONS ET GROUPES DE FEMMES	17
2.4 OBSTACLES A LA PARTICIPATION ET AU LEADERSHIP DES FEMMES DANS LA PRISE DE DECISION	19
2.5 RISQUES LIES A L'AUGMENTATION DE LA PARTICIPATION ET DU LEADERSHIP DES FEMMES	20
2.6 RECOMMANDATIONS DES FEMMES POUR FACILITER LEUR PARTICIPATION A LA PRISE DE DECISION	21
2.7 ORIENTATIONS PROMETTEUSES POUR LES GROUPES DE FEMMES	21
2.8 DOMAINES DE RECHERCHE FUTURE	23
3 CONCLUSION	24

TABLEAUX

Tableau 1 Organes actifs de GRN et de gestion des conflits par village	15
Tableau 2 Organisations ou associations de femmes actives par village	18

ABBREVIATIONS

ASACO	Associations de santé communautaire
CAFO	Coordination des associations de femmes et des ONG au Mali
CBO	Organisations communautaires
CMC	Comité de gestion des conflits
OSC	Organisation de la société civile
COFO	Commission foncière
EDS Mali	Enquête démographique et de santé, Mali
FCDO	Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth
FGD	Discussion en groupe
VBG	Violence fondée sur le sexe
KII	Entretien avec un informateur clé
MJT	Muso Jigiya Ton in Bambara (Groupement de femmes pour l'espoir)
NRM	Gestion des ressources naturelles
PDSEC	Plans de développement social, économique et culturel
RGA-P	Analyse rapide du genre sur le pouvoir et la participation
SMC	Comité de gestion de l'école
VCC	Conseil du chef de village
VSLA	Village Savings and Loan Association
WMC	Comité de gestion du point d'eau
WO	Organisation des femmes

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Cette analyse rapide du genre sur le pouvoir et la participation (RGA-P) fait partie du projet GENRE+II dans les cercles de Bla, Ségou et Barouéli dans la région de Ségou au Mali. Le projet est financé par le Foreign and Commonwealth Office (FCDO) pour renforcer les capacités d'adaptation au changement climatique, l'égalité des sexes et la cohésion sociale dans la région de Ségou.

Ce RGA-P est la première étape du **modèle Women Lead in Emergencies (WLiE) de CARE**. Il résume l'impact de la crise sur les rôles et les relations de genre, la capacité des femmes/filles à faire face, à participer et à influencer la prise de décision en réponse à la crise, et propose des idées sur la façon dont les femmes peuvent renforcer leur propre participation et leur leadership. Le RGA-P est basé sur une collecte de données secondaires et primaires réalisée en mars 2023 dans huit communes des cercles de Ségou, Bla et Barouéli dans la région de Ségou.

1. Contexte général

Le changement climatique au Mali a entraîné une augmentation de la concurrence et des conflits entre les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs et les forestiers pour des ressources limitées. Cette situation est exacerbée par l'incapacité des gouvernements à gérer le déclin des terres productives et à arbitrer le pouvoir des groupes islamistes armés qui exploitent les griefs climatiques et ethniques. Dans les communautés participant à GENRE+II, cependant, selon l'évaluation des conflits réalisée par CARE en mars 2023, dans ce contexte local, l'impact des groupes extrémistes ou d'autodéfense est limité et les conflits communautaires tournent rarement à la violence. Cependant, lorsque des conflits surviennent (le plus souvent pour l'accès à la terre), la cohésion sociale est érodée et les germes d'un futur conflit prennent racine.

Les femmes sont considérées comme des "piliers de la communauté" et des "acteurs clés de la promotion de la paix" au Mali, car elles sont censées élever et éduquer les enfants (SIPRI 2019)¹ Cependant, leur influence est principalement limitée à la sphère privée ou à la participation à des groupes réservés aux femmes. En outre, bien qu'elles soient fortement impliquées dans la culture des terres et souvent touchées par les conséquences de l'épuisement des ressources et des conflits fonciers, les femmes au Mali ont peu à dire dans les pratiques coutumières d'attribution des terres agricoles, leurs droits d'héritage et d'accès ne sont pas protégés par la loi, et elles ont rarement accès aux systèmes de médiation des conflits fonciers.

2. Principaux résultats

Structures de gouvernance et de décision : Dans les 16 villages étudiés, plusieurs structures de gouvernance et de prise de décision sont actives dans le domaine de la GRN et de la gestion des conflits. Il s'agit notamment de structures mises en place par l'Etat, telles que la Commission foncière (COFO) et les conseils des chefs de village. Les structures non étatiques comprennent les comités de prévention et de gestion des conflits, les comités de gestion des points d'eau, les comités de surveillance des forêts, ainsi que la Coordination

¹ Main dans la main : Une étude sur l'insécurité et le genre au Mali SIPRI, décembre 2019

des associations et ONG féminines du Mali (CAFO) et les comités communaux de jeunes. Cependant, les comités de jeunes et l'association de femmes (CAFO) n'étaient actifs que dans trois et quatre des 16 villages respectivement. La Commission foncière (COFO) a été citée comme active dans 8 des 16 villages, de même que les Comités de gestion des conflits (CMC).

Rôle des femmes dans les structures de GRN et de gestion des conflits : Lors des entretiens du RGA-P, les personnes interrogées ont déclaré que tous les organes de décision en matière de gestion des ressources naturelles (GRN) et de gestion des conflits comprenaient des hommes, des femmes et des jeunes. La Commission foncière (COFO), en particulier, demande explicitement l'inclusion d'un représentant des femmes et des consultations avec les femmes. Toutefois, ce n'est pas la norme.

En outre, comme la sélection des membres de tous les organes est basée sur le statut, l'éducation et le niveau de confiance de la communauté envers un individu, cela exclut comparativement plus de femmes. Il n'est donc pas surprenant qu'à l'exception de la CAFO, les personnes interrogées aient indiqué que les membres des principaux organes de décision étaient **principalement des hommes**. En outre, **la majorité des personnes interrogées dans tous les villages ont déclaré que les hommes prenaient les décisions et que l'influence des femmes était presque négligeable**. Les femmes ont déclaré qu'en cas de problème les concernant, ce sont les dirigeantes des organisations de femmes qui sont appelées. Cependant, les dirigeantes ont déclaré que les femmes n'avaient pas la possibilité de se plaindre des décisions prises sans leur consentement.

Participation et influence des femmes dans les groupes informels de femmes : Dans les 16 villages étudiés, les femmes participent activement à des groupes informels de femmes, avec au moins un groupe de femmes par village. La majorité d'entre eux sont des groupes d'autonomisation des femmes (associations villageoises d'épargne et de crédit, VSLA), qui sont également mis en réseau au niveau du village et de la commune. Au sein de ces espaces, les femmes semblent collectivement avoir une certaine influence au niveau communautaire. Dirigées par des femmes leaders, leur ténacité et leur engagement à défendre les droits des femmes ont porté leurs fruits. À Sakoïba, par exemple, une femme leader a déclaré : "*Nous nous sommes battues pour obtenir le jardin maraîcher que nous possédons actuellement (en tant que collectif) en démarchant le chef de village et son épouse malgré l'opposition de certains hommes*".

Obstacles et risques liés à la participation des femmes à la prise de décision publique : Les hommes estiment que les obstacles à la participation des femmes sont liés au manque d'information, de ressources financières et logistiques, à l'analphabétisme et au manque de compréhension du sujet, au manque de confiance ou à la peur d'exprimer leur point de vue en public. Certains ont même déclaré que les femmes avaient moins de capacités intellectuelles et moins d'aptitude à gérer des situations complexes que les hommes. En comparaison, les femmes estiment que ce sont les hommes qui font pression sur elles pour qu'elles n'expriment pas leur point de vue en public.

Dans ce cas, les femmes ont principalement mentionné des problèmes tels que la nécessité d'obtenir la permission de leur mari, le fait d'être considérées comme inférieures et le fardeau des tâches ménagères comme des obstacles majeurs, ainsi que des problèmes tels que l'analphabétisme, la non-formalisation des groupes, la peur et le manque de maîtrise de la prise de parole en public. Les femmes dirigeantes ont également mentionné la violence fondée sur le genre, les mariages précoces forcés et les "conflits de genre" comme

des obstacles à la participation et au leadership des femmes. De même, les femmes interrogées ont mentionné la violence domestique, la séparation et le divorce, les jurons et le dénigrement des membres de la communauté et de la famille du mari comme des risques auxquels les femmes sont confrontées lorsqu'elles participent à des organes publics et à des espaces de prise de décision.

Évolution de l'accès des femmes à la prise de décision publique : La mesure dans laquelle l'accès des femmes à la prise de décision publique a changé avec l'évolution de la crise est une image mitigée. Dans l'enquête RGA 2022 de CARE, certaines personnes interrogées ont estimé que l'accès des femmes n'avait pas changé, tandis que d'autres ont estimé que les femmes n'étaient plus impliquées dans la prise de décision là où elles l'étaient auparavant. Les personnes interrogées ont déclaré, par exemple, que les femmes avaient peur de participer en raison des menaces auxquelles elles ont été confrontées lors des élections communales et législatives. Cependant, les femmes leaders interrogées dans le cadre de ce RGA-P affirment que des progrès ont été réalisés grâce aux efforts des acteurs extérieurs (ONG) dans les programmes de développement qui promeuvent l'égalité entre les hommes et les femmes. Ici, les femmes estiment avoir suffisamment de pouvoir dans ces domaines car elles sont mieux considérées et plus impliquées.

3. Orientations prometteuses pour les groupes de femmes

Le modèle Women Lead in Emergencies (WLiE) de CARE vise à soutenir directement les groupes informels de femmes pour qu'ils réfléchissent aux obstacles auxquels ils sont confrontés et prennent des mesures pour renforcer leur participation et leur leadership dans la prise de décision au sein de la communauté. Nous ne prédéterminons donc pas les actions de/pour les groupes de femmes, car ce sont elles qui décideront de leurs actions prioritaires et les mettront en œuvre. Cependant, sur la base de ce RGA-P, les idées pour les groupements de femmes WLiE afin de promouvoir leur leadership et leur participation active dans la GRN et la cohésion sociale à Ségou sont les suivantes :

a) Lutter contre les obstacles à la participation des femmes à la vie publique

Dans le cadre de leurs plans d'action et de leurs budgets, les groupes WLiE pourraient envisager des actions telles que

- Organiser la garde des enfants pour les femmes, proposer des cours d'alphabétisation de base ou des formations sur des questions cruciales (par exemple, le régime foncier ou les techniques de médiation) afin de renforcer la confiance des femmes et leur capacité à participer à la prise de décision ;
- Sensibiliser les femmes à l'existence et au fonctionnement des organes de décision liés à la GRN et à la gestion des conflits ;
- Envisager de formaliser les groupes de femmes ;
- Travailler avec des femmes leaders respectées dans des associations de femmes telles que MJT (VSLA) et CAFO pour donner l'exemple aux groupes WLiE et aux autres femmes de la communauté ;
- Engager les hommes en tant qu'alliés pour sensibiliser aux droits des femmes et aux avantages d'avoir des femmes leaders actives dans la GRN et la gestion des conflits, et pour aider les hommes et les garçons à réfléchir à leur propre perception de l'évolution des rôles des hommes et des femmes dans les sphères publiques et privées ;

- Mettre en place un système de mentorat avec des modèles féminins et masculins pour renforcer les compétences en matière de communication et de plaider dans les relations avec les dirigeants de la communauté ;
- Renforcer la mise en réseau des groupes de femmes pour consolider les systèmes de solidarité interne, faciliter les discussions sur les rôles et les normes de genre en relation avec le leadership des femmes dans la gestion des ressources naturelles et de la paix, et promouvoir un positionnement collectif à cet égard ;
- Travailler avec les femmes leaders pour les aider à renforcer leurs connaissances techniques et leur capacité à s'exprimer dans les instances décisionnelles dédiées à la GRN et à la gestion des conflits, notamment le COFO, le conseil du chef de village et les comités parallèles mis en place pour la prévention et la gestion des conflits.

b) Promouvoir l'influence directe des femmes sur la gestion des ressources naturelles et des conflits

Les groupes WLiE pourraient également envisager de prendre des mesures directes pour répondre à leurs besoins en influençant les réponses locales afin de renforcer la résilience climatique et la cohésion sociale. Voici quelques actions que les groupes WLiE pourraient envisager :

Gestion des ressources naturelles et questions de conflit :

- Organiser des réunions avec les détenteurs de pouvoir concernés pour leur demander de créer des espaces sûrs permettant aux femmes/filles de signaler les menaces liées au climat et aux conflits (y compris la violence liée au sexe) et d'accéder à la justice et aux services de médiation ;
- Faire pression sur les organes compétents (COFO, organes des Nations unies, comités de gestion des conflits ou des ressources naturelles) pour qu'ils s'attaquent aux problèmes spécifiques rencontrés par les femmes/filles en raison des effets du changement climatique/de la gestion des ressources naturelles, tels que : les questions d'héritage foncier, l'accès sécurisé à l'eau ou aux terres arables/pastorales, les subventions et incitations gouvernementales en faveur de la production agricole plutôt que de l'élevage, et la protection des ressources forestières contre les groupes d'autodéfense.

Moyens de subsistance et création de revenus pour réduire la pression exercée par l'épuisement des ressources naturelles, les stratégies d'adaptation négatives et le développement d'une plate-forme pour la voix collective et le leadership des femmes.

- Investir dans le renforcement et l'expansion des associations/réseaux d'épargne et de crédit existants ;
- Faire pression sur les agences compétentes pour qu'elles créent des emplois à court terme par le biais de programmes ciblés "argent contre travail", d'une assistance financière inconditionnelle et d'initiatives de subventions de démarrage pour les petites entreprises (par exemple, les cultures maraîchères des femmes) ;
- Travailler avec les réseaux de femmes VSLA au niveau du village et de la commune et avec la CAFO pour créer une plateforme permettant aux femmes de s'engager auprès des organes de décision, tels que le COFO ou les conseils communaux, sur les questions clés de la GRN et de la cohésion sociale.

1 INTRODUCTION

Cette analyse rapide du genre sur le pouvoir et la participation (RGA-P) fait partie du projet GENRE+II dans les cercles de Bla, Ségou et Barouéli dans la région de Ségou au Mali. Le projet est financé par le Foreign and Commonwealth Office (FCDO) pour renforcer les capacités d'adaptation au changement climatique, l'égalité des sexes et la cohésion sociale dans la région de Ségou.

Le projet vise à atteindre cet objectif en (i) l'amélioration de la gouvernance dans la gestion des ressources naturelles (GRN), la rendant plus inclusive, consensuelle et collaborative, (ii) la revitalisation des mécanismes traditionnels de prévention et de gestion des conflits et le renforcement de l'adaptation communautaire pour réduire la vulnérabilité aux chocs climatiques et sociaux, et (iii) la transformation des normes négatives de genre pour assurer l'inclusion des femmes dans les espaces stratégiques de prise de décision liés à la GRN et à la construction de la paix.

Ce RGA-P fournit une vue d'ensemble de l'impact des crises climatiques et des conflits sur les rôles et les relations de genre et sur la capacité des femmes/filles à faire face, à participer et à influencer la prise de décision en réponse à la crise. Ceci est basé sur la reconnaissance du fait que dans les situations d'urgence, il y a souvent peu d'informations disponibles sur la façon dont les décisions sont prises concernant l'accès des personnes aux différents types de droits, de prestations et de ressources, sur la façon dont le genre et d'autres inégalités affectent cela, et sur la façon dont cela a été affecté par la crise. Le RGA-P est basé sur la collecte de données secondaires et primaires entreprise en mars 2023

Termes clés

Une participation significative des femmes/filles à ce projet signifie que les femmes peuvent participer activement à la prise de décision publique sur la gestion des ressources naturelles et la prévention/gestion des conflits communautaires, qu'elles se sentent capables d'exprimer librement leurs opinions et qu'elles ont une réelle influence sur les décisions qui sont prises.

La paix : Lorsque les gens anticipent et gèrent les conflits sans violence, et s'engagent dans des processus inclusifs de changement social qui améliorent leur qualité de vie. La "paix positive" n'est donc pas seulement l'absence de violence, mais aussi la lutte contre les causes profondes des conflits.

Cohésion sociale : Les liens ou "ciment" qui unissent une société, souvent par le biais de valeurs, de croyances et de comportements partagés. Elle se manifeste par la coopération entre différents groupes au sein de la communauté, en particulier lorsqu'il s'agit de travailler à un projet qui bénéficiera à la société dans son ensemble.

dans huit communes des cercles de Ségou, Bla et Barouéli dans la région de Ségou.

1.1 Objectifs du RGA-P

L'objectif principal de cette étude était d'évaluer, à partir de différents points de vue communautaires, comment les femmes participent à la prise de décision et quels sont les obstacles à cette participation. Plus précisément, elle visait à :

1. Analyser la participation et l'influence des femmes/filles touchées par la crise dans les espaces de décision, ainsi que les obstacles à cette participation et les risques encourus ;
2. Fournir des points d'entrée pratiques pour aider les femmes directement touchées par la crise à participer de manière plus significative aux processus décisionnels humanitaires et communautaires, en mettant l'accent sur la gestion des ressources naturelles et les processus de cohésion sociale (à l'usage de l'équipe/des partenaires du projet et des groupes de femmes/de filles participants) ;
3. Identifier les lacunes en vue d'une évaluation et d'une analyse plus approfondies afin de mieux comprendre la participation et le leadership des femmes/filles à Ségou au fil du temps.

1.2 Méthodologie

Une méthodologie participative et qualitative a été adoptée pour cette étude. Elle s'est déroulée dans 16 des 48 villages cibles de huit communes du projet GENRE+II, sur la base d'un échantillonnage aléatoire. Il s'agit des villages de Koni et Tomi (commune de Sanandi), Konpere et Pingala (Benguene), Bla et Toukoro (Bla), Soke et Kanquata (Kemeni), Touna (Touna), Fambougou et Kondogola (Cinzna), Quedenbougou et Siribougou (Konodim) et du village de Sakoiba (commune de Sakoika).

La population totale des zones d'intervention du projet GENRE+II à Ségou est de 137 672 habitants, dont 67 446 hommes et 70 226 femmes.² Les 16 villages d'intervention sélectionnés pour le RGA-P comptent 63 219 habitants (31 029 hommes et 32 189 femmes) répartis dans 10 536 ménages.

Cinq consultants juniors ont reçu une formation et ont pré-testé les outils. Deux équipes de recherche mixtes ont passé 12 jours à collecter des données, sous la supervision du conseiller MEAL de CARE et du chef de projet GENRE+II.

Outils de collecte de données primaires

Cinq outils ont été développés par CARE pour évaluer les connaissances, les croyances et les activités des femmes en matière de leadership et de participation à la prise de décision au sein de la communauté en ce qui concerne la gestion des ressources naturelles et les conflits, ainsi que leurs aspirations, leurs besoins et les risques en matière de protection. Ces outils ont été utilisés pour entreprendre :

- Des entretiens avec des informateurs clés (EIC), 16 chefs traditionnels masculins (chefs de village ou conseillers) ayant une responsabilité/influence sur l'allocation des ressources ou la médiation des conflits au sein de la communauté, et des EIC

² Selon une simulation de l'augmentation du nombre d'habitants basée sur les données officielles du Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Mali 2009 (RGPH 2009).

avec 16 femmes dirigeantes d'organisations de la société civile (OSC) et d'organisations de femmes (OF).

- Discussions de groupe (FGD) avec 156 participants dans 16 FGD réservées aux hommes et 16 FGD réservées aux femmes ;
- Cartographie à l'aide d'une grille d'observation : cet outil visait à comprendre les rôles des femmes, des hommes, des garçons et des filles dans la pratique et à identifier les risques en matière de protection. Les informations ont été collectées dans les 16 villages sélectionnés.

Cette recherche présente plusieurs **limites** :

- Si la collecte des données a été ventilée par sexe, l'absence de ventilation des données par âge, handicap, etc. signifie que l'analyse des données est limitée en ce qui concerne les dimensions plus larges de la vulnérabilité. L'analyse des données est donc limitée en ce qui concerne les dimensions plus larges de la vulnérabilité. Il conviendra d'en tenir compte dans les évaluations de suivi.
- Limites de l'évaluation de l'évolution des besoins et des rôles des femmes dans le temps (avant et après la crise). Pour combler cette lacune, le rapport s'appuie sur des ensembles de données secondaires.
- Le manque de temps pour entreprendre la recherche a limité la gamme d'outils et le champ d'application disponibles. La recherche se poursuivra tout au long du projet et le RGA-P sera mis à jour si nécessaire. Les conclusions du rapport seront également validées et corrigées avec les groupes de femmes impliqués dans Women Lead in Emergencies dès le début des activités.

1.3 Contexte général

Climat et conflits

Les chocs climatiques et sociaux, auxquels s'ajoutent les crises sécuritaires et sanitaires (COVID-19), exacerbent les vulnérabilités existantes dans les régions centrales du Mali en général et à Ségou en particulier. Les effets du changement climatique et les facteurs de développement humain ont conduit à une raréfaction des ressources naturelles et à une augmentation des tensions. La complémentarité traditionnelle entre les différents moyens de subsistance (par exemple l'agriculture et l'élevage) a été progressivement rompue. Ces facteurs ont entraîné une concurrence accrue et des conflits pour les ressources rares (eau et pâturages) entre les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs et les forestiers. Les animaux errants, les conflits autour des pâturages, les vols de bétail et le manque général d'accès à la terre sont autant de facteurs de conflit.

Dans le passé, les conflits relatifs aux ressources naturelles entre éleveurs et agriculteurs étaient résolus de manière relativement pacifique. Toutefois, ces dernières années, des groupes islamistes armés ont exploité les griefs des éleveurs, ce qui a entraîné une escalade des tensions entre les groupes et la formation de groupes d'autodéfense ethniquement alignés. Ces affrontements autour des ressources naturelles sont devenus mortels, car les groupes d'autodéfense ont comblé le vide de l'État en prenant en charge la sécurité.

Quatre-vingt-quinze pour cent de la population du Mali est musulmane. Alors que la tolérance et l'acceptation religieuses étaient la norme au Mali, l'imposition de la charia par

certains groupes militants en 2012/13 et l'implication de groupes islamistes extrémistes ont ajouté une nouvelle dimension au conflit. Le groupe ethnique le plus important et le plus dominant, les Bambaras, vit dans le centre et le sud du Mali. Les Bambaras, et dans une moindre mesure les Malinkés, ont dominé la vie politique du Mali, et environ 80 % des Maliens parlent le bambara (HCR, 2017).³ Si les rivalités ethniques n'ont pas été une caractéristique majeure de la scène politique malienne, les conflits autour des ressources naturelles peuvent avoir une dimension ethnique. Les Peulhs (également connus sous le nom de Fula ou Fulani), qui sont principalement des éleveurs, ont par exemple été accusés de complicité avec des groupes terroristes armés, en particulier dans les régions centrales et à Mopti.

Cependant, dans les communautés participant à GENRE+II, selon l'**évaluation des conflits réalisée par CARE en mars 2023**, l'impact des groupes extrémistes ou d'autodéfense est limité et les conflits communautaires tournent rarement à la violence. Cependant, lorsque des conflits surviennent (le plus souvent pour l'accès à la terre), la cohésion sociale est érodée et les graines d'un futur conflit sont semées.

Les femmes et les filles sont particulièrement vulnérables aux impacts du climat et des conflits au Mali. En tant que principales productrices et pourvoyeuses de nourriture pour leurs familles, elles sont confrontées au lourd fardeau de la réduction des terres arables et de l'insécurité alimentaire. L'accès à l'eau potable étant limité, les femmes et les filles sont souvent obligées de parcourir de longues distances à pied, et les déplacements pour aller chercher de l'eau et de la nourriture peuvent accroître le risque de violence sexiste. L'âge d'une femme peut également influencer sa vulnérabilité, les jeunes femmes étant plus exposées à la violence que les femmes plus âgées, tout comme certains groupes ethniques minoritaires.

Faible gouvernance

Si le changement climatique est un facteur clé des conflits liés aux ressources au Mali, l'incapacité des gouvernements à gérer le déclin des terres productives disponibles pour les agriculteurs et les éleveurs est également un facteur clé. Cela se traduit, par exemple, par l'absence de politiques et de plans transparents et réactifs pour traiter les questions liées à l'héritage foncier et à l'accès aux terres arables/pastorales, aux subventions gouvernementales et aux incitations à la production agricole par rapport à l'élevage, et à l'accès à l'eau en tant que facteur de conflit.

Alors que l'État est beaucoup plus présent et actif à Ségou que dans la plupart des autres régions du centre et du nord, la gouvernance locale reste faible. La gouvernance locale connaît de nombreux problèmes, notamment la corruption dans le mode d'élection des dirigeants, l'injustice et l'impunité généralisées, ainsi que les conflits entre partis politiques.

Avec deux coups d'État militaires depuis 2020, le peuple malien est confronté à un scrutin référendaire en 2023 dans le cadre du retour à l'ordre constitutionnel du pays au premier trimestre 2024. Avec des manifestations et une montée des tensions attendues, le contexte politique continue d'être mouvementé pour les Maliens.

³ <https://www.refworld.org/docid/4954ce5bc.html>

Chocs économiques et humanitaires

Les déplacements liés au conflit, les chocs climatiques et l'insécurité alimentaire ont contribué à une estimation de 8,8 millions de personnes nécessitant une assistance humanitaire au Mali en 2023, soit une augmentation de 17% par rapport à 2022 (Conseil de sécurité des Nations unies, 2023)⁴. Alors que les acteurs humanitaires ont demandé 751,4 millions de dollars US pour aider 5,7 millions de personnes, l'accès humanitaire reste un sérieux défi dans certaines zones. En décembre 2022, on estimait à 412 000 le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays et à 175 000 le nombre de réfugiés dans les pays voisins (ibid).

À Ségou, le manque d'accès aux services bancaires, aux biens et au commerce, dû à la fermeture des frontières et aux limitations de la liberté de mouvement, a entraîné une augmentation du prix des produits de base tels que l'huile et le savon, une réduction des revenus des ménages et l'émigration des hommes/garçons pour le travail (CARE Rapid Gender Analysis, 2022).

Statistiques sur l'égalité des sexes

Au Mali, 90 % de la population est musulmane et certains aspects de la vie familiale, tels que l'héritage, le divorce et le mariage, sont basés sur un mélange de traditions locales et de lois et pratiques islamiques. Selon l'Enquête démographique et de santé du Mali de 2018 (EDS Mali), 17 % des ménages maliens en moyenne sont dirigés par des femmes. Les femmes et les filles de plus de 15 ans consacrent 20 % de leur temps aux soins non rémunérés et au travail domestique, contre 2,5 % pour les hommes (Data Hub d'ONU Femmes).⁵ En 2018, selon ONU Femmes, 54% des femmes âgées de 20 à 24 ans ont été mariées avant l'âge de 18 ans ; 41% des femmes ont vu leurs besoins en matière de planification familiale satisfaits par des méthodes modernes ; et 18% des femmes âgées de 15 à 49 ans ont déclaré avoir subi des violences physiques et/ou sexuelles de la part d'un partenaire intime actuel ou ancien au cours des 12 mois précédents.

Dans les villages étudiés, les principaux problèmes de sécurité soulevés par les femmes interrogées sont : la violence domestique, les difficultés d'accès aux ressources, le risque d'agression lors des déplacements en dehors de la communauté, les mariages précoces et forcés et la violence sexuelle.

Le genre dans la prise de décision au sein du ménage

Les attentes à l'égard des femmes et leur rôle dans la prise de décision à Ségou sont clairement divisés entre leur pouvoir de décision dans les espaces privés et publics. Selon une étude du SIPRI de 2019, les femmes sont considérées comme les piliers de la communauté car elles sont censées élever et éduquer les enfants, contribuant ainsi à développer le sens moral des jeunes. Les femmes sont également censées conseiller les hommes de leur famille et sont considérées comme des acteurs clés dans la promotion de la paix.⁶ L'analyse rapide du genre réalisée par CARE en 2022 indique que les hommes et les femmes prennent des décisions communes au sein du ménage concernant la santé et l'éducation des enfants. Cependant, les revenus et les biens du ménage sont contrôlés par

⁴ Rapport du Secrétaire général des Nations unies sur la situation au Mali, mars 2023

⁵ <https://data.unwomen.org/country/mali>

⁶ Main dans la main : Une étude sur l'insécurité et le genre au Mali SIPRI, décembre 2019

le chef de famille qui, dans plus de 90 % des ménages des communautés étudiées, est un homme, selon les données de l'enquête de référence de CARE pour ce projet.

Le rôle des femmes dans les GRN

Au Mali, les femmes ont peu à dire sur les pratiques coutumières d'attribution des terres agricoles, leurs droits d'héritage et d'accès ne sont pas protégés par la loi et elles ont rarement accès aux systèmes de médiation pour les litiges fonciers.⁷ L'une des principales lois restreignant l'accès des femmes à la terre est le Code des personnes et de la famille. Par exemple, les femmes ne peuvent pas hériter d'une terre si elles ont des frères, car la terre est transférée aux hommes de la famille. Les filles sont également souvent considérées comme des membres temporaires de la famille, destinées à se marier et à quitter la famille pour rejoindre celle de leur mari. Pourtant, elles sont fortement impliquées dans la culture de la terre et sont souvent affectées par les conséquences des conflits fonciers.

Dans la répartition des rôles au sein des communautés maliennes, notamment en milieu rural, les hommes sont principalement responsables des activités agricoles et d'élevage, bien qu'ils soient fortement appuyés par les femmes, notamment pour la préparation des champs, les labours et autres tâches. Les femmes sont les principales actrices non seulement dans le maraîchage et l'élevage des moutons, mais aussi dans toutes les tâches ménagères et la garde des enfants. Cependant, les conflits et le changement climatique ont un impact sur la répartition des rôles entre les hommes et les femmes dans une certaine mesure. À la suite d'un conflit armé, les femmes peuvent être contraintes d'assumer des responsabilités masculines plus traditionnelles, telles que la sécurité du ménage et la production alimentaire, tandis que les hommes participent au conflit ou émigrent pour trouver du travail. Les conséquences du changement climatique, telles que les sécheresses prolongées et l'épuisement des terres et des ressources, peuvent également contraindre les femmes à migrer vers des régions plus fertiles à la recherche d'un emploi.

Le rôle des femmes dans la gestion des conflits

D'après les discussions de groupe et les entretiens avec des femmes pour ce rapport, les mécanismes traditionnels de gestion des conflits sont généralement considérés comme défavorables aux femmes et ne les impliquent que lorsque le conflit les affecte directement, ce qui mine leur contribution et leur valeur en tant que bâtisseuses de paix et membres actifs de la communauté au sens large. Cependant, selon une étude ACCORD de 2016, certains membres de la communauté (principalement des hommes) estiment que les femmes sont effectivement impliquées, "*mais pas comme dans les sociétés occidentales*".⁸ Comme le souligne une étude du SIPRI de 2019, et comme l'a encore vérifié cette recherche,

⁷ Les pratiques coutumières reposent sur des traditions et des accords locaux. La plupart des terres agricoles sont des terres communales ou villageoises gérées par les chefs de village ou les organisations traditionnelles. Les terres sont attribuées aux membres de la communauté en fonction de leurs besoins et de leur capacité à les utiliser. Les terres sont également attribuées pour des activités spécifiques telles que l'agriculture et l'élevage. Dans les zones rurales, bien que les femmes soient rarement propriétaires de terres agricoles, elles peuvent bénéficier de l'utilisation des terres communales ou villageoises.

⁸ Participation des femmes à la gestion des conflits et à la consolidation de la paix au Mali, ACCORD, juin 2016

les femmes sont généralement considérées comme les plus efficaces pour parler de conflit et de paix avec d'autres femmes.⁹

Néanmoins, cette analyse indique qu'il est possible d'accroître la participation des femmes au dialogue local, notamment parce qu'elles sont considérées comme jouant un rôle clé dans l'éducation des jeunes et qu'elles comptent parmi les voix les plus influentes dans les décisions de rejoindre, de quitter ou de rester dans des groupes violents. Alors que la faiblesse des structures étatiques limite les progrès en matière d'égalité des sexes en renforçant la dépendance à l'égard des mécanismes traditionnels, les initiatives de paix informelles pourraient donc permettre aux femmes de jouer un rôle plus central dans le renversement du cours des conflits.

⁹ Main dans la main : Une étude sur l'insécurité et le genre au MaliSIPRI, décembre 2019

2. PRINCIPALES CONCLUSIONS DE LA RECHERCHE PRIMAIRE RGA-P

2.1. Structures de gouvernance, de prise de décision et de responsabilité dans la gestion des ressources naturelles et des conflits

Les structures de gouvernance et de prise de décision pour la GRN et la gestion des conflits au sein des 16 sites de recherche villageois se sont avérées similaires. Les principaux organes de décision les plus fréquemment cités sont

Structures de l'État

Commission foncière (COFO) : il s'agit d'un organe communautaire formel mis en place au sein d'un village pour gérer les conflits liés aux ressources naturelles au Mali. La COFO est créée par un décret gouvernemental qui fixe la composition et les modalités de fonctionnement de la commission foncière villageoise ou fractionnée. Présidée par le chef de village, elle est composée du chef coutumier et des représentants du conseil de village et des organisations professionnelles, ainsi que d'un représentant des jeunes et des femmes pour un mandat de 5 ans renouvelable.

Conseil du chef de village (CCV) : il s'agit d'un groupe de leaders qui se réunissent autour du chef de village pour l'aider à prendre des décisions pour le bon fonctionnement social et économique du village, y compris la gestion des conflits communautaires. Cet organe est formel au regard de la loi et existe normalement dans tous les villages du Mali. Le nombre de conseillers peut varier de 5 à 11, selon le nombre d'habitants du village, et leur mandat est de cinq ans. Il est possible de trouver des femmes au sein du CCV. Dans les deux villages étudiés, Sakoïba et Touna, il y a au moins une femme conseillère.

Structures non étatiques

Comités de gestion des conflits (CMC) : il s'agit de comités mis en place au sein d'un village pour prévenir et gérer les conflits communautaires. Ces comités sont généralement mis en place dans le cadre des activités d'un projet visant à renforcer la résilience de la communauté face aux conflits et à la violence.

Comités de gestion des points d'eau (CGPE) : dans les localités maliennes, ces comités sont mis en place pour gérer les points d'eau communautaires tels que les forages, les puits à grand diamètre et les fontaines d'eau.

Comité de surveillance des forêts : il s'agit d'un comité mis en place par certains villages pour sauvegarder les ressources forestières ;

Coordinations des Associations et ONG Féminines du Mali (CAFO) : Il s'agit de la plus grande organisation de femmes (ONG) au Mali, établie du niveau national au niveau du village, représentée par des femmes leaders pour protéger les droits des femmes et promouvoir le bien-être des femmes, des enfants et de la famille.

Image 1 Focus Group avec les hommes de Fanbougou, district de Ségou



Comités communaux de jeunes : il s'agit de comités créés par les jeunes au niveau communal, avec une représentation dans les villages, auxquels tous les jeunes peuvent adhérer. Ces comités défendent les droits des jeunes et s'organisent pour soutenir leur développement dans leurs localités, notamment en aidant à prévenir et à gérer les conflits avec les dirigeants communautaires.

Villages clés :

- Commune de Barouéli : 1. Koni, 2. Tomi,
- Commune de Bla : 3. Bla, 4. Djina, 5. Kanouala, 6. Kompere, 7. Pingala, 8. Soke, 9. Toukoro,
- Commune de Ségou : 10. Touna, 11. Diaseboubou, 12. Fambougou, 13. Kondogola,
- 14. Quedenbougou, 15. Sakoiba, 16. Siribougou.

Tableau 1 Organes actifs de GRN et de gestion des conflits identifiés par village

Institution	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	Total #
Conseil municipal	X												X				1
Commission foncière (COFO)			X	X		X				X			X	X	X	X	8
Comité de gestion des ressources naturelles				X				X									2
Comité de gestion de l'eau	X		X	X			X		X							X	6
Comité de gestion des forêts	X	X			X		X		X								5
Comité de gestion des conflits			X	X	X	X	X	X	X					X			8
Comité du périmètre terrestre									X								1
Association des femmes (CAFO)										X		X	X		X		4
Comité des jeunes					X			X		X							3
Comité religieux pour la résolution des conflits	X																1
Comité de lutte contre la violence à l'égard des femmes						X			X	X				X			4

La commune de Bla a été signalée comme la mieux représentée en termes de comités de gestion des ressources naturelles, de l'eau et des forêts et de comités de gestion des conflits, en partie parce qu'elle est urbaine et que les initiatives de développement y sont plus actives que dans les autres communes. Les comités de jeunes et l'association des femmes (CAFO) n'étaient actifs que dans trois et quatre des 16 villages respectivement, avec une présence plus active de la CAFO à Ségou. La Commission foncière (COFO) a été citée comme active dans huit des 16 villages, de même que les Comités de gestion communautaire (CMC). Cependant, comme les CMC sont généralement mis en place dans le cadre des activités des projets d'aide, cela soulève des questions de durabilité, car des structures parallèles peuvent être établies, sans reconnaissance officielle, et peuvent être difficiles à maintenir après la fin d'un projet.

2.2. Participation et leadership des femmes

Au cours de la recherche RGA-P, les personnes interrogées ont généralement déclaré que tous les comités ou organes de décision liés à la GRN et à la gestion des conflits incluaient des hommes, des femmes et des jeunes. La Commission foncière (COFO), en particulier, demande explicitement l'inclusion d'un représentant des femmes, et des consultations sont organisées pour permettre l'intégration et la prise en compte des femmes dans ces organes. Cependant, les protocoles de gouvernance des Conseils Communaux/Villageois ne précisent pas que la composition sexuée de leurs membres doit être prise en compte.

Les organes des conseils communaux sont électifs, tandis que les postes au sein des COFO et des conseils de village sont nominatifs. La nomination des membres est basée sur le statut, l'éducation et le niveau de confiance que la communauté accorde à un individu, ce qui exclut comparativement plus de femmes. Il n'est donc pas surprenant qu'à l'exception de la CAFO, les personnes interrogées aient indiqué que les membres des principaux organes décisionnels (COFO, Conseil des chefs de village, Comité de prévention et de gestion des conflits et Comité de suivi des forêts) sont **majoritairement des hommes**. En outre, la **majorité des personnes interrogées dans tous les villages ont déclaré que les hommes prenaient les décisions et que l'influence des femmes était presque négligeable**.

Au contraire, les femmes sont membres de groupes de femmes, et si un problème les affecte, ce sont les dirigeantes de ces organisations de femmes qui sont sollicitées par des organes tels que le conseil de village. Cependant, même dans ce cas, les femmes leaders interrogées ont indiqué que les femmes n'ont pas la possibilité de se plaindre des décisions prises sans leur consentement, parce que les pratiques communautaires et les contraintes socioculturelles exigent des femmes qu'elles soutiennent et exécutent les décisions des hommes, et parce qu'elles ne se sentent pas qualifiées pour le faire.

Dans le village de Sakoïba, les femmes du FGD estiment que la gestion des ressources naturelles est une affaire d'hommes :

"Ce sont les hommes qui prennent les décisions concernant la gestion des ressources parce qu'ils sont nos maris et que la gestion des ressources naturelles leur appartient".

Dans le village de Fanbougou (cercle de Ségou), un participant au FGD a estimé que les femmes n'avaient pas les compétences analytiques nécessaires :

"Ce sont les hommes, en particulier le chef de village, les anciens du village, les conseillers et les chefs de famille, qui prennent les décisions dans notre région parce qu'ils ont la capacité d'analyser".

Femme participant à un FGD dans le village de Quedenbouyou :

"Certaines femmes leaders participent, mais elles n'ont aucune influence sur les hommes.

La mesure dans laquelle l'accès des femmes à la prise de décision publique a changé avec l'évolution de la crise est une image mitigée. Dans l'enquête RGA 2022 de CARE, certaines personnes interrogées ont estimé que l'accès des femmes n'avait pas changé depuis la crise, tandis que d'autres ont estimé que les femmes n'étaient plus impliquées dans la prise de décision là où elles l'étaient auparavant. Les personnes interrogées ont déclaré qu'aujourd'hui, les réunions se tiennent avec les chasseurs, les chefs communautaires et religieux et les chefs de famille. Les femmes ont peur de participer à cause des menaces qu'elles ont subies lors des élections communales et législatives, lorsque les chasseurs leur ont interdit de voter pour les Peulhs, un groupe ethnique minoritaire (CARE RGA 2022).

Les femmes leaders interrogées dans le cadre de ce RGA-P, entrepris en 2023 dans toutes les localités visitées, ont noté que l'accès et la participation des femmes à la prise de décision ont évolué au fil du temps dans leurs communautés. Cette évolution est généralement attribuée aux efforts des programmes de développement qui promeuvent l'égalité des sexes.

2.3. Organisations et groupes de femmes

Dans les 16 villages étudiés, les femmes participent activement aux groupes de femmes. **Chaque village compte au moins une organisation ou un groupe de femmes.** La majorité d'entre eux sont des groupes informels d'autonomisation des femmes (épargne et prêts), qui sont également mis en réseau au niveau du village et de la commune.¹⁰ Ces organisations ou associations de femmes sont dirigées par des femmes leaders et sont reconnues au sein de leur communauté pour leur courage, leur ténacité et leur engagement dans la défense des droits des femmes. À Sakoïba, une femme leader interrogée a déclaré :

"Nous nous sommes battues pour obtenir le jardin maraîcher que nous avons maintenant (en tant que collectif) en démarchant le chef de village et sa femme, malgré l'opposition de certains hommes".

Les groupes les plus fréquemment cités sont les suivants

- Muso Jigiya Tin (MJT) : il s'agit d'associations villageoises autogérées d'épargne et de crédit (VSLA) composées de 15 à 25 membres de la communauté qui se réunissent régulièrement pour épargner leur argent dans un espace sûr, accéder à de petits prêts et obtenir une assurance en cas d'urgence ;
- MJT Village Network : il s'agit d'un réseau mis en place par les femmes pour coordonner les activités des différents VSLA dans un village ;
- Le Réseau Communal MJT : est un réseau créé par les femmes pour coordonner les activités des différents réseaux villageois MJT dans la commune ;

¹⁰ CARE est en train de créer une base de données des VSLA au Mali, qui sera bientôt disponible.

- Association des Femmes du Village : est une grande association de femmes d'un village, connue en bamanankan sous le nom de "Musow Ka Dugu Tôn Ba". Ces associations cherchent à rassembler les femmes pour promouvoir la cohésion sociale, l'entente et la défense des intérêts des femmes.
- Coordination des associations et ONG féminines du Mali (CAFO)

Outre les groupes réservés aux femmes, les femmes des villages étudiés participent également à d'autres groupes ou organisations informels de prise de décision (OBC), composés à la fois d'hommes et de femmes. Il s'agit notamment des comités de gestion maraîchère, des comités de gestion scolaire (CGS), des associations de santé communautaire (ASACO), des comités d'hygiène et d'assainissement, des comités de santé et de nutrition, des comités de gestion de l'eau et des coopératives de sésame.

Tableau 2 Organisations ou associations de femmes actives par village

Villages clés :

- Commune de Barouéli : 1. Koni, 2. Tomi,
- Commune de Bla : 3. Bla, 4. Djina, 5. Kanouala, 6. Kompere, 7. Pingala, 8. Soke, 9. Toukoro,
- Commune de Ségou : 10. Touna, 11. Diasseboubou, 12. Fambougou, 13. Kondogola,
- 14. Quedenbougou, 15. Sakoiba, 16. Siribougou.

Type de groupe de femmes	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	Total #
CAFO			X			X				X		X			X	X	6
Association des femmes du village	X	X				X	X		X		X	X		X	X		9
MJTs (VSLAs individuels)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	16
Réseau de villages MJT			X	X								X					3
Réseau municipal MJT	X															X	2
Comité de protection contre la violence liée au sexe			X														1
Organisation de femmes maraîchères et agricultrices			X														1
Groupe de fabrication de savon											X						1
Transformateurs de beurre de karité												X					1
Organisation de défense des droits des femmes																X	1

- La faible implication des femmes dans les instances décisionnelles (manque de considération) ;
- L'opposition catégorique de certains hommes ;
- La peur de s'exprimer entre hommes ;
- Le poids des tâches ménagères ;
- La pression sociale qui exige l'approbation du conjoint pour tout.

Lors des discussions de groupe dans toutes les municipalités, les hommes ont estimé que les obstacles à la participation des femmes étaient liés au manque d'information, au manque de moyens financiers et logistiques pour participer, à l'analphabétisme, au manque de compréhension du sujet, au manque de confiance ou à la peur d'exprimer leur point de vue en public. Il a été noté que les hommes sont moins sensibles aux questions de genre, affirmant par exemple que les femmes ont moins de capacités intellectuelles et moins d'aptitudes à gérer des situations complexes que les hommes.

D'autre part, les femmes estiment que ce sont les hommes qui font pression sur elles pour qu'elles n'expriment pas leur point de vue en public. Les femmes qui ont participé aux groupes de discussion ont principalement mentionné des problèmes tels que la nécessité d'obtenir la permission de leur mari/chef de famille, le fait d'être considérées comme inférieures et le fardeau des tâches ménagères comme des obstacles majeurs, ainsi que des problèmes tels que l'analphabétisme, la non-formalisation des groupes, la peur et le manque de maîtrise de la prise de parole en public. Les femmes dirigeantes ont également mentionné les questions de violence fondée sur le sexe, de mariage précoce forcé et de "conflit entre les sexes" comme des obstacles à la participation et au leadership des femmes. D'autre part, les femmes estiment qu'elles ont suffisamment de pouvoir dans les espaces initiés par les acteurs externes (en particulier les ONG) parce qu'elles sont considérées et mieux impliquées dans les espaces de dialogue et de prise de décision.

2.5. Risques liés au renforcement de la participation et du leadership des femmes

Selon les chefs de village et les conseillers interrogés dans les villages de Siribougou, Fanbougou et Kondogola, il peut y avoir des risques à soutenir la participation et le leadership des femmes. Ces risques comprennent la création de malentendus au sein des ménages, certains maris n'acceptant pas l'implication de leurs femmes dans les organes communautaires, et le risque pour les femmes d'être exposées à des attaques sombres (malédiction) pour les dissuader, ainsi que d'autres femmes, de participer à la vie publique. A l'exception des villages de Soké, Toukoro et Touna, dans tous les autres villages visités, les femmes des focus groups ont validé ces points. Par ailleurs, d'autres risques liés à la participation des femmes à la vie publique ont été évoqués lors des GDD, tels que :

- Dénigrement des membres de la communauté et des familles des conjoints ;
- La violence domestique due aux décisions d'une femme ;
- Risque de séparation ou de divorce en raison du choix de la femme de participer ;
- Risque d'être intimidé par un participant au processus décisionnel qui n'est pas d'accord avec leur choix.

2.6. Recommandations des femmes pour faciliter leur participation à la prise de décision

Au cours des KII et des FGD, les femmes ont été invitées à donner leur avis sur les actions susceptibles d'accroître leur capacité à influencer les décisions publiques. Globalement, il ressort qu'elles souhaiteraient voir leur capacité de mobilisation et de prise de parole renforcée, mais surtout qu'elles pensent que les hommes devraient être davantage sensibilisés à la nécessité de faciliter l'accès et la participation des femmes aux instances de décision. Les points qui ressortent généralement des commentaires des femmes au cours de cette étude sont les suivants :

- Renforcer leur capacité à se mobiliser et à s'exprimer ;
- Améliorer l'alphabétisation des femmes ;
- Sensibiliser les hommes et la communauté aux droits des femmes ;
- Établir un dialogue avec les hommes ("leurs maris") pour faciliter leur accès et leur participation à la prise de décision ;
- Renforcer leur résilience économique en soutenant des activités génératrices de revenus qui leur permettront d'accroître leurs ressources financières et logistiques ;
- Renforcer leur connaissance de leurs droits et de la manière de les défendre ;
- Sensibiliser les femmes à l'existence et au fonctionnement des organes de décision liés à la GRN et à la gestion des conflits ;
- Encourager les hommes à s'impliquer davantage dans les tâches ménagères afin de réduire la charge qui pèse sur les femmes.

2.7. Orientations prometteuses pour les groupes de femmes

Cette section présente les points d'entrée et les orientations prometteuses pour accroître la participation active des femmes à travers la prise de décision et le leadership à Ségou. Le modèle WLiE n'inclut pas de recommandations ou d'actions prédéterminées pour les groupes de femmes, car ce sont elles qui décideront et mettront en œuvre leurs actions prioritaires. L'objectif est donc de fournir des conseils sur les opportunités potentielles de promotion du leadership/de la participation active des femmes, sur la base de l'évaluation ci-dessus.

a) Lutte contre les obstacles à la participation des femmes à la vie publique

Ces obstacles peuvent être l'analphabétisme, le manque d'éducation, le manque de compétences de communication efficaces, l'accès limité à l'information, la conscience qu'ont les femmes de leurs droits et les normes sociales. Les groupes WLiE pourraient envisager les actions suivantes :

Court terme :

- Organiser des cours d'alphabétisation de base pour les femmes afin de renforcer leur confiance et leur capacité à participer, en particulier pour les femmes/filles les plus exposées aux effets du conflit climatique (telles que les femmes veuves et les femmes chefs de famille) ;
- Organiser la garde d'enfants pour les jeunes femmes ayant des responsabilités familiales afin qu'elles puissent assister aux réunions et accéder plus facilement aux services ;

- Mener des campagnes d'information sur les services liés à l'adaptation au climat, à la sécurité et à la justice afin de s'assurer que l'information est accessible à toutes les catégories de la population touchée par la crise ;
- Sensibiliser les femmes à l'existence et au fonctionnement des organes de décision liés à la GRN et à la gestion des conflits ;
- Fournir une formation sur des questions clés afin de renforcer la confiance des femmes et leur capacité à s'engager dans la prise de décision (par exemple, le régime foncier ou les techniques de médiation) ;
- Envisager de formaliser les groupes de femmes ;
- Travailler avec des femmes leaders respectées dans des associations de femmes telles que MJT (VSLA) et CAFO pour sensibiliser au leadership des femmes dans la communauté et donner l'exemple aux groupes WLiE et aux autres femmes de la communauté.

À plus long terme

- Identifier et s'engager avec les hommes en tant qu'alliés dans l'acceptation et la sensibilisation aux droits des femmes et aux avantages d'avoir des femmes dirigeantes actives dans la prise de décision en matière de gestion des ressources naturelles et de gestion des conflits ;
- Mettre en place un système de mentorat avec des modèles féminins et masculins pour renforcer les compétences en matière de communication et de plaidoyer dans les relations avec les dirigeants de la communauté ;
- Renforcer la mise en réseau des groupes de femmes afin de consolider les systèmes de solidarité interne et les mécanismes collectifs d'adaptation positive entre les participantes, et engager des discussions sur les rôles et les normes de genre en relation avec le leadership des femmes dans le domaine de la gestion des ressources naturelles et de la paix ;
- Travailler avec les femmes leaders pour les aider à renforcer leurs connaissances techniques et leur capacité à s'exprimer dans les instances décisionnelles dédiées à la GRN et à la gestion des conflits, notamment le COFO, le conseil du chef de village et les comités parallèles mis en place pour la prévention et la gestion des conflits ;
- Travailler avec les hommes et les garçons de la communauté et les dirigeants communautaires pour les aider à évaluer leurs propres stratégies d'adaptation et leur perception de l'évolution des normes socioculturelles, des rôles des hommes et des femmes et des responsabilités ménagères.

b) Promouvoir la participation directe des femmes et leur influence sur la gestion des ressources naturelles et des conflits

Les groupes WLiE pourraient également envisager de prendre des mesures directes pour répondre à leurs besoins en influençant les réponses locales afin de renforcer la résilience climatique et la cohésion sociale. Si ces actions peuvent répondre à leurs besoins sexospécifiques et bénéficier à l'ensemble de la communauté, elles peuvent également démontrer la valeur du leadership féminin et renforcer la confiance des femmes dans leur participation et leur rôle de leader. Les actions que les groupes WLiE pourraient envisager sont les suivantes :

S'attaquer à la gestion des ressources naturelles et aux problèmes de conflit pour renforcer la résilience climatique et réduire le risque de conflit et de violence. Il peut s'agir de :

À court terme : Organiser des réunions avec les organisations concernées pour leur demander de mettre en place des espaces sûrs pour que les femmes/filles puissent signaler les menaces liées au climat et aux conflits (y compris la violence fondée sur le genre) et accéder à la justice et aux services de médiation.

À plus long terme : Faire pression sur les organes compétents (COFO, organes des Nations unies, comités de gestion des conflits ou des ressources naturelles) pour qu'ils s'attaquent aux défis spécifiques auxquels sont confrontées les femmes/filles en raison des effets du changement climatique/de la gestion des ressources naturelles. Il peut s'agir de priorités pour les femmes/filles dans les domaines suivants

- les questions d'héritage foncier,
- l'accès sécurisé à l'eau ou aux terres arables/pastorales,
- les subventions et incitations gouvernementales en faveur de la production agricole par rapport à la production animale) ;
- la protection des ressources forestières contre les groupes d'autodéfense.

S'attaquer aux moyens de subsistance et à la génération de revenus pour réduire la pression exercée par l'épuisement des ressources naturelles, la baisse des revenus et les hausses de prix induites par les conflits ; minimiser les stratégies d'adaptation négatives et la violence sexiste en renforçant le contrôle des femmes sur les ressources du ménage et en créant une plateforme pour la voix collective des femmes et leur leadership de manière plus générale.

Court terme : Renforcer et étendre les associations/réseaux d'épargne et de crédit existants et les relier au marché ;

A plus long terme :

- Plaider auprès des agences compétentes pour la création d'emplois à court terme par le biais de programmes ciblés "argent contre travail", d'une assistance financière inconditionnelle et d'initiatives de subventions de démarrage pour les petites entreprises (par exemple liées à la culture maraîchère des femmes). Ces initiatives pourraient inclure des interventions visant à faciliter la participation des femmes, telles que la mise à disposition de moyens de transport, de services de garde d'enfants et d'activités génératrices de revenus à domicile.
- Travailler avec les réseaux de femmes VSLA au niveau du village et de la commune et établir des liens avec les CAFO afin de créer une plateforme pour l'engagement des femmes dans les organes décisionnels clés, tels que les COFO ou les conseils communaux, sur des questions cruciales de GRN et de cohésion sociale.

2.8. Domaines de recherche future

Au fur et à mesure de l'avancement du projet, il sera nécessaire de poursuivre les travaux d'exploration :

- Dimensions intersectionnelles de la vulnérabilité au climat/conflit et des obstacles à la participation à la gestion des ressources naturelles/conflits (par exemple, selon le sexe, l'âge, la religion/l'ethnie, le groupe socio-économique) ;
- La menace réelle ou perçue des groupes d'autodéfense/terroristes dans ce contexte ;
- Capacités, forces et faiblesses des organes de décision liés à la GRN et à la gestion des conflits dans les zones du projet ;
- Possibilités de renforcer et d'exploiter les groupes de femmes formels et informels existants, en particulier là où la mobilisation est la plus forte parmi les groupes VSLA.

Cette compréhension sera construite de manière itérative au fur et à mesure de l'avancement du projet et sera étayée par les résultats des évaluations de l'impact du conflit et de la vulnérabilité climatique, également entreprises par CARE en mars 2023.

3. CONCLUSION

Au Mali, la faiblesse des structures étatiques renforce la dépendance à l'égard des mécanismes traditionnels de GRN et de cohésion sociale et limite les progrès en matière d'égalité des sexes en excluant les femmes de la participation active et de l'influence dans la prise de décision en matière de GRN et de gestion des conflits. Cependant, les hommes dominent également les positions de pouvoir dans les mécanismes communautaires traditionnels de GRN/gestion des conflits, et lorsque les femmes sont présentes, leur influence est négligeable, en raison des barrières socioculturelles et des risques de protection.

Au Mali et dans la région de Ségou, c'est dans la sphère privée et dans les groupes informels de femmes que les femmes détiennent le plus de pouvoir. Dans ce domaine, des progrès ont été réalisés en termes de participation des femmes, notamment grâce aux programmes d'aide axés sur l'égalité des sexes. Il est prouvé, par exemple, que l'action publique collective des femmes a été couronnée de succès dans les zones de projet, notamment par le biais de groupes d'autonomisation économique des femmes, tels que les associations d'épargne et de crédit.

Grâce au modèle Women Lead in Emergencies (WLiE) de CARE, en renforçant les connaissances collectives, le pouvoir et le leadership des femmes au sein des groupes informels de femmes existants, en créant des plateformes pour leur mise en réseau et leur voix collective, en facilitant les liens avec les structures officielles de l'État (telles que la Commission foncière) et en impliquant les hommes et les garçons dans le processus, les initiatives de GRN et de paix pourraient donc permettre aux femmes de jouer un rôle plus central dans l'inversion des impacts du changement climatique et des conflits dans la région.